

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Bougouni
Commune rurale de Zantiébougou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE ZANTIEBOUGOU

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Décembre 2005

ABREVIATIONS

- **AMPJ SUCO** : Association malienne pour la promotion des jeunes ;
- **CMDT** : Compagne malienne pour le développement de Textile
- **BNDA** : Banque National du développement Agricole
- **P.N.I.R** : Direction Nationale pour l'Investissement Rural
- **D.R.A** : Direction Régionale de l'Agriculture
- **PASAOP** : Programme d'Appui aux Services Agricoles et organisations Paysannes
- **M.P.F.E** : Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Enfant
- **BMS** : Banque malien pour la Solidarité
- **P.M** : Prix non Maîtrisé
- **S.N.S** : Stock National de Sécurité
- **F.SA** : Fonds de Sécurité Alimentaire
- **O.M.A** : Observatoire du Marché Agricole
- **C.C** : Conseil de
- **CO** : Commune

Résumé : Ce présent plan quinquennal de la sécurité alimentaire de la commune exprime la vision à moyen terme (2006 - 2010) partagée par toutes les composantes de la commune rurale de Zantiébougou. Il est le produit d'une série de concertation entre élus (représentant des populations), partenaires au développement, société civile opérateur privé, service technique. Il s'articule autour d'axes d'intervention qui prennent en compte des éléments fondamentaux dans lesquels aucune politique de sécurité alimentaire ne saurait aboutir à des résultats satisfaisants la sécurité alimentaire de la commune de Zantiébougou repose sur les piliers suivant : Disponibilité, Accès l'utilisation et la Stabilité.

Face aux sérieux problèmes alimentaires qui se posent de nos jours aux populations de la commune, les défis à relever sont nombreux. Certains plus que d'autres nécessitent une prise en charge immédiate dont entre autres :

- Insuffisance d'infrastructures de la maîtrise de l'eau ;
- Barre de la production et de productivité agricole ;
- Tariessement précoce des cours d'eau ;
- Insuffisance de personnel et d'abreuvement du bétail en période sèche ;
- Mauvais été des pistes rurales ;
- Méconnaissance de l'hygiène et de la nutrition alimentaire.

Une solution à ces problèmes / contraintes permettra au terme du plan quinquennal ((2006 - 2010) d'atteindre les objectifs ci-dessous :

- Augmenter la capacité de la production et de la productivité
- Pratiquer l'hygiène et la nutrition alimentaire
- Assurer l'approvisionnement des populations en aliment en toute période
- Prendre les aliments accessibles à tout le monde.

Pour financer ce programme, le conseil communal mettra l'accent sur la mobilisation des ressources locales et une sensibilisation de la population

Pour sa participation à l'effort de l'instauration de la sécurité alimentaire dans la commune.

Les autorités communales fourniront un effort particulier pour mobiliser les ressources financières extérieures.

L'estimation des coûts des différentes actions entreprendre au cours de la période du plan quinquennal (2006 - 2010) est de soixante quatre millions deux cent soixante dix mille (64 270 000) francs CFA.

Perte sur la récolte est d% et le besoin alimentaire par an : 7 829 tonnes de céréales.

- I- **INTRODUCTION** : La loi N° 93 - 008 - ANRM confère aux collectivités territoriales une mission de conception de programme et de mise en œuvre des actions de développement. C'est dans ce cadre que la commune rurale de Zantiébougou en tant que collectivité territoriale a décidé l'élaboration de son plan quinquennal de sécurité alimentaire (2006 - 2010) et au regard des orientations du plan nation de sécurité alimentaire.

II- **PRESENTATION DE LA COMMUNE** :

2.1) Situation Géographique et Administrative : Comme toutes les communes du Mali, créée par la loi N) 96-056 du 4 novembre 1996, la commune rurale de Zantiébougou regroupe la presque totalité des villages de l'ancien arrondissement excepté Soron, M'Piakala, Zemblebougou. Elle est née du morcellement des anciens cantons du Tiendougou, du Chankadougou et Tiémala. Elle est limitée

- Au Nord par les communes de Dogo et de Debelin
- Au Sud par les communes de Garalo et de Kébila
- A l'est par la commune de Koumantou
- A l'ouest par la commune de Bougouni

La commune de Zantiébougou à 27 km de Bougouni son chef lieu de cercle et de 187 km de sa capitale régionale (Sikasso). Elle couvre une superficie d'environ 1500 km².

2.2 Situation de Référence de la collectivité :

2.2.1. Administration, Démographie et sociologie de la commune :

L'administration de la commune comprend d'une part les services déconcentrés de l'Etat= service de la commune, administrés par le sous-préfet de la commune et d'autre part les services de l'administration décentralisées ; Administrés par le conseil communal. Les villages sont administrés par les chefs de village.

La population de Zantiébougou est majoritairement composée de Bambara, et de peulh. Selon le recensement général de la population et de l'habitat de 1998 la commune compte quarante deux (42) villages repartis en six (6) secteurs de développement pour une population d'environ 31316 habitants avec un taux de masculinité de 48.95%. Cette population représente les 8% de la population du cercle (Bougouni) et 1.36% de la région (Sikasso). Le taux de natalité est 54.61% pour mille tandis que le taux de mortalité atteint les 12.7 pour mille et le taux d'accroissement naturel est estimé à 2.9%.

Le mouvement migratoire est caractérisé par l'exode rural avec le départ massif des bras valides à l'intérieur du pays, notamment dans les villes comme Sikasso, Bamako, Bougouni à la recherche de trousseaux de mariage, de la subsistance pendant les périodes de soudure ou le divertissement.

La migration dans les pays voisins surtout en Côte D'Ivoire ou Occidentaux est aussi une des caractéristiques de ces bras valides.

2.2.2 Environnement et l'utilisation de la Terre :

- Relief :

Située dans la zone soudano- Guinéenne avec un relief accidenté, la commune de Zantiébougou est constituée d'une pénéplaine dominée par des collines qui n'ont pas de direction générale.

L'altitude moyenne est d'environ 260m mais atteint rarement les 300m.

Du point de vue géologique, il s'agit d'un socle précambrien ou le granite apparaît rarement parce que masqué par la couverture sédimentaire gréseuse souvent décomposée en boules qui jonchent les sommets des collines. Les épanchements doléritiques sont rares tandis que le long du fleuve est jalonné par un coteau basaltique.

- Le climat :

La commune de Zantiébougou est entièrement comprise dans la zone soudanienne dont la caractéristique principale est l'implacable division de l'année en deux saisons : une saison sèche et une saison humide. La saison sèche va de novembre en Mai et la saison des pluies de mai-juin en octobre-novembre.

Les écarts de températures sont considérables au cours de l'année. Elles sont les plus basses en décembre-janvier avec 25°C au moment où le soleil est le plus bas à l'horizon sud. Elles sont plus élevées 'en avril-mai avec 40 à 42°C pendant le premier équinoxe.

Ensuite l'hivernage ou saison de pluie apporte un rafraîchissement des températures surtout pendant les mois d'août et de septembre.

Vu la situation méridionale de la commune, la pluviosité est assez abondante.

Elle est souvent supérieure à 1200mm. En 2002 on a enregistré une pluviosité totale de 11470.4mm à la station météorologique de Bougouni, dont 301.1 mm pour le mois d'août. La température moyenne annuelle est de 29.6°, l'amplitude thermique est de 17°. Pendant le mois de mars la ville subit la confrontation de l'alizé maritimes et de l'alizé continental avec la pluviométrie et la température.

- La végétation :

La végétation qui est le relief de la pluviosité est assez abondante. Elle est essentiellement constituée de hautes herbes ; d'où émergent de pluviosité en plus des arbustes et des arbres de

très belles tailles comme le caïlcédrat (*kaya senegalensis*), le néré (*Biglotron parkia*) le karité ou (*Butyraspermum parkia*) etc.

La plupart de ces espèces sont d'une unité locale. Le néré, le karité, le baobab par exemple servent non seulement à assaisonner mais aussi fournissent des devises aux femmes.

C'est de la savane arborée, le tapis végétal herbeux qui se développe pendant l'hivernage, jaunit dès la fin de la saison de pluie et constitue une proie facile pour les feux de brousse. La végétation est épaisse le long des cours d'eaux où elle prend l'allure d'une véritable forêt :

C'est le domaine de la forêt galerie. Les plateaux latéritiques forts nombreux ne sont pas totalement dépourvus d'arbres. Les arbres qui poussent sont adaptés aux sols rocheux ils enfoncent profondément leurs racines dans les fissures de la roche pour puiser l'humidité

- **la Faune** :

La faune est à régression constante à cause de la précarité du climat, de la mauvaise exploitation de son potentiel et de la dégradation de son habitat.

Toutefois la forêt classée du chankabougou conserve de nos jours une importante faune. La faune terrestre est essentiellement représentée par des espèces comme : les rats, les écureuils, les chacals, les singes, etc.

La faune aquatique piscicoles sont représentée par des espèces comme : les rats, les laies niloticus, clarias, angularis, Citharus, citharus etc.

La faune aviaire est surtout dominée par les perdrix, pintades, les kelea-keleas, les mange -mil, les marins pêcheurs, corbeau et épervier.

- **Hydrographie** :

La commune de zanrtiéougou est arrosée par les fleuves Baoulé et Banifing entre lesquels se trouve la forêt classée de Chankadougou qui aujourd'hui encore conserve une faune importante.

Nous avons un bas-fond le long du Baoulé, qui est une zone de riziculture par excellence. Tous ces cours d'eaux sont bien alimentés en eau pluvieuse. Grâce au Baoulé la commune de Zantiéougou est alimentée en eau. A l'exception du village de Sorona, il existe au moins un forage dans près que tous les villages de la commune.

- **Les Sols** :

Les sols sont de type ferrugineux tropical, d'où une classification typologique en classe suivantes : argilo - limoneux ; sablo argileux ou limono argileux ; sols gravillonnaires ;

Les chefs coutumiers sont les gestionnaires des terres. L'acquisition par les chefs d'unités de production se fait sur simple demande. Les femmes et les autres couches sociales utilisent les terres sans en être les véritables propriétaires.

2.2.3 Economie :

Les principales activités économiques de la commune sont l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière et le commerce.

Dans le domaine du micro crédit, on note la présence de plusieurs intervenants notamment une représentation de Kafo jiginew, les ONG comme « Save the children » et « CANEF »

L'Agriculture :

Les principales cultures sont le coton qui est une culture de rente ; les céréales dont le plus important en terme de superficies sont le mil, sorgho et le maïs. Le riz cultivé dans les bas-fonds ou plaines est une culture surtout pratiquée par les femmes.

Les superficies aménagées sont estimées à 111,79 ha en riz avec seuil rizicole.

Toutes fois, la culture industrielle qui est le coton prend de plus de devant sur les cultures vivrières. Malgré la fertilité de sols et l'abondance des pluies, les habitants de la commune ne sont pas auto suffisant en raison de l'engouement de tous vers la culture de coton.

L' Elevage

L'élevage est la deuxième activité socio-économique des populations. Elle est plus une activité réservée aux peulhs.

Chaque année, la zone reçoit entre les mois de mai- août, les marchands de bétail en provenance de Bamako.

La commune est une zone de séjour des transhumants de passage et de retour pour la côte d'Ivoire.

Le nombre de bovins transhumants est estimé à 3000 têtes de bovins par an. Les espèces animales élevées sont : les bovins, les caprins, les ovins, les asins, les équins et la volaille.

On note l'existence de deux pharmacies vétérinaire p rivées à Zantiébougou et un parc de vaccination à Bougoula.

Les principales pathologies signalées sont péripneumonie bovine, pasteurellose, charbon symptomatique, maladies aviaires et trypanosomes.

L'Exploitation Forestier :

Le bois est surtout exploité pour les besoins domestiques des populations de la commune.

Cependant il existe quelque point de vente de bois de chauffe et de charbon de bois dans les villages riverains de la RN7 (route nationale 7).

Le karité exploité par les femmes, constitue la principale source de revenus pour ces derniers. De fait. Il existe à Zantiébougou une unité de transformation des noix de karité gérée par l'associations des femmes communément dénommée l'Union des Groupement Féminins de Zantiébougou. Le tableau ci-dessous donne la situation des forêts protégées dans la commune.

Type de Forêt	Localisation	Superficie	Utilisation
Forêt classée	Siankadougou	6 000 ha	Réserve de faune
Plantations villageoises	commune	56,50 ha	Bois de service, d'œuvre, de chauffe et de charbon

Le Commerce :

Le chef lieu la commune est situé au carrefour de l'axe Kolondiéba- RCI et la RN7. Cette situation géographique est favorable au développement du commerce.

A Zantiébougou se trouve une caisse de kafo jiginew la seule institution financière représentée dans la commune.

Nous notons l'existence d'une pharmacie privée à Zantiébougou et deux autres vétérinaires. Il existe des foires hebdomadaires dans les villages suivants ; Zantiébougou, Gouantou, Diomon, Tiondougou Koloni, Beko, Sokoro, Gouana, Tondougou Kolondiéba, Sirakoro, Tonfa, Toumou, Mamissa. Monzondougou, Koloni, Sola.

On rencontre quelques artisans (forgerons, exploitants de bois, tailleurs, mécanicien etc.) et des petits commerçants détaillants repartis dans les différents villages. La plupart de ces artisans sont en même temps des agriculteurs.

2.2.4 Infrastructures et Equipements :

. Education

On note l'existence de six premiers cycles (Zantiébougou, Beko, Sirakoro, Tondougoukolondié, Toumou et Mamissa) avec un effectif de 1541 élèves dont 1009 garçons et un second cycle à

Zantiébougou avec un effectif de 240 élèves dont 40 filles. La commune compte 43 centres d'alphabétisation et 4 medersas.

La situation éducative dans la commune se présente comme suit :

localité	Types d'école	Cycle	Nbre d'élèves	Nbre de maîtres
Zantiébougou	Ecole publique	1 ^{er} cycle complet	691	7
	Ecole publique	2eme cycle complet	240	8
	Medersa	1 ^{er} cycle de 2 classes	86	2
	2 CED		/	/
Todougoukolondiè	Ecole publique	1 ^{er} cycle compte	162	4
Toumou	Ecole publique	1 ^{er} cycle de 3 classes	120	2
	medersa	1 ^{er} cycle de 2 classes	97	2
Bekosokoro	Ecole publique	1 ^{er} cycle de 3 classes	147	2
Sirakoro	Ecole publique	1 ^{er} cycle complet	244	6
Mamissa	Ecole publique	1 ^{er} cycle de 3 classes	177	2

Cependant l'école reste toujours confrontée aux problèmes de classes, à l'insuffisance d'enseignants. de matériels didactiques, à l'absence de clôture et au faible niveau d'assainissement des écoles.

Santé :

Les principales maladies sont ; le paludisme, les infections respiratoires, les maladies diarrhéiques les maladies nutritionnelles.

La situation sanitaire se présente comme suit la commune

Service de santé	Villages d'Implantation	Personnel Disponible	Etat	Principales Contraintes
CSAR avec une Maternité et une pharmacie	Zantiédougou	1 Infirmier d'état 2 Matrones 1 Aide soignant 1 Gérant	Fonctionnel	Pauvreté éloignement, sous information
CSCOM	Ouré- Mamissa	1 Matrone 1 Aide soignant	Non Fonctionnel	Faute d'appui de l'Etat et des autorités communales, l'infrastructure vit au ralenti, elle est surtout l'initiative du village
Maternité	Sirakoro	1 Matrone	Fonctionnel	
1 dispensaire et 1 maternité et 1 dépôt e pharmacie	Todougou- kolondie	1 infirmier d'état 1 Aide soignant-Matrone 1 Gérant	Fonctionnel	
Maternité	Toumou	1 Matrone	Fonctionnel	
Maternité	Tonfa	1 Matrone	Fonctionnel	
Maternité	Bekosokoro	1 Aide soignante et Matrone	Fonctionnel	

Hydraulique villageoise :

Excepté le village Sorona, il existe au moins un forage dans presque tous les villages. On note l'existence de 66 forages dont 36 fonctions et 11 puits à grand diamètre.

Toutefois le problème d'eau est la préoccupation essentielle des populations notamment les femmes qui en plus de le besoin en utilisent pour le maraîchage et les activités génératrices de revenus (teinture, karité, savonnerie etc..).

Les infrastructures socio économiques :

L'économie (6 marchés hebdomadaires, 10 boutiques, 1 fourrière, 1 maison des jeunes).

Le transport (il est assuré par des véhicules, des mobylettes, des vélos et des charrettes)

Les voies de communication :

La commune est traversée par la route Nationale RN7. Son chef lieu est situé au carrefour de la route de Tengrela (Côte d'Ivoire) via Kolondiéba ; Koumantou via Sikasso et Bougouni Via Bamako.

Deux lignes téléphoniques desservent le chef lieu de la commune en plus de trois RAC. Les villages sont liés par entre eux par des routes aux piste latéritiques qui sont presque toutes en mauvais état et impraticables en saison des pluies.

2.2.5 Le conseil communal :

La commune rurale de Zantiébougou est dirigée par un conseil communal de 23 conseillers dont deux femmes issus de différents partis politiques. Les partis politiques représentés au sein du conseil communal sont :

- L'ADEMA
- LE PDR
- LE MPR
- LE BARA
- LE RND

Les taux de changement aux élections de 2004 (conseillers communaux) a été de 82% soit 19 nouveaux entrants contre 17% soit 4 anciens dans l'équipe actuelle.

3.2.6 : Mobilisation I des ressources (financière, humaines et matérielles)

En matière d'émission, les recouvrements sont jugés acceptables contrairement à plusieurs collectivités. Le taux de mobilisation est de l'ordre de 70%. L'incivisme des populations, l'inexistence de plan de mobilisation des ressources, les aléas climatiques (sécheresse) et le manque d'information sur les fonds sectoriels est les principales contraintes à la mobilisation des ressources financières.

Situation des Recettes (Exercice 2003-2004-2005)

Période	Emission	Recouvrement
2003	21939850	18759150
2004	21718400	18707725
2005	22277325	18903005

Etat des Dépenses : (Exercice 2002, 2003 et 2004)

Période	Fonctionnement		Investissement	
	Prévisions	Réalisations	Prévisions	Réalisations
2003	26179285	34197657	37894180	8987104
2004	37862576	11815906	43662580	6530685
2005	40625590	18201275	55278110	3193275

La commune dispose de ressources humaines (personnel des services techniques, d'élus, d'associations de femmes, de jeunes, des personnes ressources et des ONG) s'elle peut mobiliser au profit de ce programme de développement, économique, social et culturel .Toutefois il faut signaler l'insuffisance de ressource humaines, de capitalisation des résultats des différent intervenant et l'insuffisance de ressources humaines qualifiées pour certains dossiers ou domaine d'intervention.

Quant aux ressources matérielles, la commune dispose d'anciennes infrastructures vétustes tels que le terrain de football, la maison des jeunes , des magasins de stockage , de fourrière dont leur mise en valeur peut être source de revenus à la commune.

2.2.7 Les partenaires au développement :

La commune rurale de zantiébougou dispose de plusieurs partenaires au développement et d'une coopération décentralisée. Toutefois, il faut noter le manque de synergie entre ces différents acteurs et la faible capacité des élues en matière de négociation due à la méconnaissance, aux mécanismes de financement et au bas niveau de formation intellectuelle.

ONG/Programmes et Projets	Domaine d'intervention
PHV (Programme Hydraulique villageoise)	Forage, PA -Eau
PAAD (Programme d'Appui aux Acteurs de la décentralisation)	Renforcement des capacités, Formations
BEACIL (Bureau d'Etude et Appui Conseil aux Initiatives de Bases)	Formation d'études, vulgarisation agricole, Geni Civil, Gestion des Ressources Naturelles, Appui Conseil
PGP (Programme de Gouvernance Partagée)	Renforcement des compétences, Bonne gouvernance
KAFO JIGINEW et FASO JIGI	Structure d'épargnes et de crédits
AMPJ-SUCO (Association Malienne pour la Promotion des jeunes, Solidarité Union Coopération)	Développement local, Alphabétisation

2.2.8 : Potentialités, forces et faiblesses de la commune :

- **Potentialités/ Opportunités**

a) Environnement Naturel :

- . Existence de matériaux de construction (pierre blanche, gravier, sable, moellons, argile et latérite) de quantités suffisantes ;
- . Existence d'arbres fruitiers (mangues, anacardier, goyave, karité, néré, zaban), forêt classée, bois de chauffe, plantations d'arbres.
- . Existence d'une forêt, de produits de cueillette et d'une faune relativement riche (présence d'un éléphant)

b) Domaine de production agro pastorale :

- Disponibilité d'espace de culture (plaines, terres agricoles, baffons)
- Existence de cours d'eau, rivière, marigots, fleuve (baoulé) et les affluences du Bani
- Cheptel important et existence de zones de pâture ;

c) Domaine de la transformation agro industrielle, du tourisme et de l'artisanat

- Existence de produits de cueillette en abondance ;
- Extraction de miel 300 litres par paysans ;
- Existence de matière première pour le développement de l'artisanat ;
- Existence d'une petite unité de traitements des noix de karité

d) Domaine des transports et communication :

- Bitumage de l'axe routier RN7
- e) **Domaine du commerce et service :**
 - Existence de foire hebdomadaires et de nombreux commerçants de bétail ;
 - Position stratégique de carrefour entre Sikasso, Bougouni, Kolondiéba pour les flux commerciaux ;
- f) **Domaine de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, des sports et de la culture**
 - Potentiel élevé en enfants scolarisables ;
 - Bonne cohésion sociale ;
 - Existence de vestibule sacré, de danses traditionnelles, du pan de tata traditionnel, du vieil arbre servant de culte, du puits sacré servant de lieu de culte, des tombeaux des braves guerriers à la résistance contre Samory ;
 - Existence de bras valides, tons villageois, associations féminines

- **Contraintes/ problèmes de développement**

Cependant les contraintes au développement de la commune restent nombreuses et diverses.

Entre autres :

a) **Environnement Naturel :**

- Insuffisance d'infrastructures de maîtrise de l'eau ;
- Insuffisance d'organisation et de coordination des actions au niveau des intervenants.

b) **Domaine de production agro-pastorale :**

- Pullulation des ravageurs sur le coton (résistance de l'hélioscope) ;
- Manque ou insuffisance d'intrants et d'insecticides ;
- Réticence des paysans l'application des derniers traitements insecticides entraînant le coton collant ;
- Tariessement précoce des cours d'eau ;
- Insuffisance de banques de céréales ;
- Insuffisance de personnel et d'équipements des structures d'encadrement ;
- Recrudescence de la péripneumonie contagieuse bovine
- Difficulté d'alimentation et d'abreuvements du bétail en période sèche

c) **Domaine de la transformation agro-industrielle, tourisme et de l'artisanat ;**

- Insuffisance et absence d'unités de transformation des produits agro-pastoraux ;
- Artisanat traditionnel peu développé et manque d'organisation dans le secteur ;

d) **domaine des transports et communication :**

- faible accessibilité de certaines zones de productions
- Mauvais état des pistes rurales

e) **Domaine de commerce et de service**

Chambres d'agriculture et de commerce peu efficaces

III- Orientation Stratégique pour la sécurité alimentaire :

3-1) La politique de Sécurité Alimentaire :

La vision sur la sécurité alimentaire que les élus, les populations de la commune rurale de Zantiébougou ont de leur commune de 2006 à 2010 consiste à :

- assurer et bien gérer la production alimentaire
- permettre à la population d'accéder aux aliments en toute période
- amener la population à consommer des aliments sains et nourrissants.
- Assurer la stabilité dans l'approvisionnement des populations de la commune.

Il faut noter que cette vision pour la sécurité alimentaire de la commune rurale de Zantiébougou s'inscrit dans le cadre de la politique Nationale de la Sécurité alimentaire initiée par l'Etat.

3-2) Axe d'orientation Stratégique :

L'analyse des orientations, objectif et stratégie pour la sécurité alimentaire nationale d'une part et la vision consensuelle formulée dans le code de conduite des élus au regard des problèmes et potentialités de la conduisent à adopter les orientations stratégiques suivantes pour les actions à mener au cours des cinq prochaines années :

- La promotion des activités agricoles et l'agro- industries partant la lutte contre la pauvreté ;
- La réalisation d'infrastructure routière ;
- La réalisation du bien être de la population
- La réalisation des meilleures conditions de productions.

3-3) **Prise En Compte Des Intérêts Catégoriels** :

Il faut souligné que le processus d'élaborations de la stratégie pour la sécurité alimentaire de zantiébougou à été un processus participatif et a impliqué toutes les couches sociales notamment les femmes, les enfants, les jeunes ,les vieux ,les associations d'indigents ,les démunis ,les défavorisés, minorités et autres. Le programme quinquennal a comporté toutes les grandes préoccupations de ce groupe cible.

3-4) **stratégie de mise en œuvre du programme pour la sécurité alimentaire et mesures d'accompagnement** :

le conseil communal a lui-même comme organe exécutif le bureau communal à qui incombe en définitive la responsabilité de la coordination de l'animation et de suivi - évaluation de la mise en œuvre des actions pour la sécurité alimentaire de la commune.

Le conseil communal pourrait signé avec un prestataire résidant dans la commune ou cercle, d'accords en conseil pour la préparation technique et matériel à entreprendre, la formulation des requêtes de financement et le suivi -évaluation des actions menées.

Le principe de ce faire assister d'un prestataire se justifie d'autant plus que de perte sa conception, le programme est un cadre d'orientation et non d'actions déjà préparées et évaluées. Ceci nécessite des aptitudes en techniques de formulation de projet et la connaissance des procédures en cours en matière de recherche de financement.

Pour un meilleure suivi -évaluation du programme de la sécurité alimentaire un nombre d'activité sont nécessaires. Il s'agit de :

- ❖ Le partage du contenu de programme de sécurité alimentaire par l'ensemble des acteurs.
- ❖ La tradition des acteurs en projet,
- ❖ L'élévation des plans annuels et des plans d'appui ;
- ❖ La mobilisation des ressources financières, humaines et matérielles ;
- ❖ La mise en place d'une commission de suivi -évaluations annuelles ;
- ❖ Le renforcement des capacités à travers la négociation, le partenariat, etc....

La transparence dans la gestion de la close publique sera le suivi permanent du conseil communal chargé de la mise en œuvre de ce programme. Les comptes rendus à la population seront systématiques à travers les cadres de concertation qui seront érigés autour des chefs de villages et rien ne sera entrepris sans une consultation préalable. Ses bilans périodiques seront faits et présentés à qui de droit.

Les taches et responsabilités seront réparties efficacement entre le conseil communal et les populations d'une part et les entreprises, les associations et syndicats d'autre part. le conseil communal fera faire chaque fois qu'il existera pour la tache des prestataire et que cela ne soit pas préjudiciable aux intérêts de la commune.

IV/ PLAN QUINQUENNAL D'INVESTISSEMENT 2006-2010
4 - 1 TABLEAU DU PLAN D'INVESTISSEMENT QUINQUENNAL.

Piliers	Atouts/ Potentialités	Contraintes/ Problèmes	Solutions proposées	Activités	Indicateur
Disponibilité	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne production des céréales - bonne pluviométrie - existence des marchés hebdomadaires (6) - existence de surface cultivable fertile - existence d'arbre fruitiers et de produits de cueillettes - cheptel important - existence de l'agriculture - les cours d'eaux sont poissonneux 	<ul style="list-style-type: none"> - vente de la production -manque d'intrant agricole - méconnaissance des techniques culturelles -insuffisance d'agent d'encadrement - retard dans le paiement du coton -insuffisance d'équipements agricoles -manque de semences améliorées -Embouche et agriculture non maîtrisées -Absence de basins piscoles 	<ul style="list-style-type: none"> -favoriser l'octroi de campagne et de commercialisation -former les équipements aux producteurs -payer à temps le coton -encadrer les producteurs -sensibiliser les paysans sur les conséquences de la vente.... Des céréales. 		
Accès	Existence des marchés hebdomadaires	<ul style="list-style-type: none"> -mauvais état des pistes rurales -Faible moyen de transport -Manque d'argent pour les couches 	<ul style="list-style-type: none"> -Aménagement des pistes rurales. -organiser le transport. -Faciliter l'accès aux micro -crédit. 		

		innerables (les femmes) -manque de me ranis me de solidarités -Absence d'aide alimentaire	-solliciter l'aide alimentation -Instaurer un mécanisme de solidarité		
L'utilisation	Existence de capacité de transformation pour les plans locaux	-Reconnaissance des pratiques nutritionnelles entraînant la sous alimentation -manque de pratique de l'hygiène alimentaire -manque de structure d'information sur l'alimentation	-Former ou même former les transformatrices sur l'hygiène alimentaire :la valeur nutritionnelle des aliments et les méthodes de transformation des aliments		
La stabilité	Existence des pâturages des terres fertiles, des bas fonds, marigots et de fleuves (baoulé et banfing)	-manque des céréales sur les marchés -manque d'argent pendant la période de soudure -absence de ressources monétaires -manque de périmètres maraîchère, absence de bas -font aménagé et de retenu d'eau	-Mettre en place des banques de céréales -Diversification des activités agricoles -Lutter contre l'érosion et pratiquer la fertilisation des sols. -La limitation des pertes de céréales.		

4 -2 plans de financement Zantiébougou :

Objectif global par palier	Objectif spécifique	Localisation	Activités	Résultats Attendus	indicateurs	Montant	Sources				Période				
							Co	C.C	Etat	Partenaire	2006	2007	2008	2009	2010
1- Assurer et bien gérer la production alimentaire	1-1) Augmenter la production	Zantiébougou Mamissa Flokolon Korosso	Aménagement de 6ha pour le maraîchage 2ha pour Zantiébougou et 1ha/village	-Les 6ha sont aménagés	Le nombre d'hectare	18000000	1 800 000		16200 000		x	x	x	x	x
	1-2) Equipement des paysans vulnérables.	Commune	-Chercher un appui financier	100 paysans sont équipés	Le nombre de paysans équipés	35000000		15 000 000	20 000 000			x	x	x	x
	1-3) Amener la CMDT à payer le coton à temps	Commune	-plaidoyer en faveur du paiement à temps du coton	-Le coton est à temps	Le nombre de mission réalisée 10	100000	100 000				x				
	1-4) faciliter l'octroi des crédits de commercialisation	Coopérative et groupements paysans de la commune au nombre de 5	-plaidoyer auprès des caisses de crédit	Les crédits sont obtenus par les coopératives et groupements	Le nombre de mission réalisée	100000	100 000				X				

				nt paysans											
	1-5) Augmenter le nombre d'agent d'encadrement	Commune	-recruter un agent	- l'argent est recruté	Les paysans sont encadrés	3600000			3 600 000						
	1-6) Eviter la vente abusive des céréales	commune	Les paysans sont sensibilisés	Les paysans sont sensibilisés	Les céréales ne sont pas vendues	100000	100 000				x				
	1-7) Former les paysans dans les techniques d'embouche et l'aviculture	Les associations et les coopératives d'éleveurs et d'aviculture de la commune	- Rechercher les financements	- les associations et les coopératives sont formées	- les techniques sont maîtrisées	PM	x	x		PASA OP DR Pêche et production Animale					
	1-8) Aménager les bassins piscicoles	-	Rechercher les financements	Les bassins sont aménagés	Les basins sont aménagés	P.M	X	X	DR	DR Pêche et production animale					
2- Permettre à la population d'accéder aux aliments en toute période	2-1) construction des radiers sur les pistes	-RN7 -Zantogola - Tonfa Toumou - Ouré -Béko sokoro	- Rechercher les financements	Les aliments sont accessibles	Les radiers sont construits	PM	x		x	PNIR				x	x

		-Fala - N'Tindougo u koloni															
	2-2) Instaurer un mécanisme de suivi des prix	Marchés hebdomadaires de la commune	-mener les enquêtes sur les prix	Les prix sont récoltés	Les consommateurs sont informés	720000	720 000						x	x	x	X	
	2-3) Instaurer un mécanisme de solidarité	commune	- mettre en place une commission	La commune est mise en place	Les dons sont collectés et redistribués	300000	300 000						x	x	x	x	
3- Amener à consommer des aliments sains et nourrissants	3-1) Former les transformatrices sur la nutrition et l'hygiène alimentaires	La commune	Mettre en place un cadre de formation et d'information	Les transformatrices sont formées	Les aliments sont sains et bien nourrissants	150000	150 000							x	x	x	X
4- Assurer la stabilité dans l'approvisionnement des populations de la commune	4-1) Mettre en place des banques de céréales	Six secteurs de la commune	Acheter les céréales	Les banques sont constituées	Les céréales sont disponibles	600000	120 000		480 000					x	x	x	x
	4-1) Diversifier les activités agricoles	commune	Former les organisations paysannes	Les organisations paysannes sont formées	Les aliments sont divers et commercialisable	PM	x		x	PASAO OP	x	x	x	x	x	x	

	4-3) lutter contre l'érosion et pratiquer la fertilisation	commune	Former les organisations paysannes	Les organisations paysannes sont formées	Les sols sont fertiles	PM	x		x	PASA OP	x	x	x	x	x
	4-4) Adopter les techniques cultivables	commune	Informier et sensibiliser les paysans	Utilisation des semences améliorées et bon entretien des champs	Les bons rendements sont obtenus	200000	40 000		160 000		x	x	x	x	x
TOTAL COMMUNE						58 870 000	3 330 000	25 860 000	29 580 000						